GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Représentation permanente auprès de
l'Office des Nations unies et des autres
organisations internationales à Genève

46ème session du groupe de travail de l'Examen périodique universel

Chypre

Intervention du Luxembourg

Genève, le 30 avril 2024

Monsieur le Président,

Le Luxembourg souhaite la bienvenue à la délégation de Chypre et la remercie pour la présentation de son rapport national et les efforts déployés pour la mise œuvre des recommandations du 3ème cycle.

Dans un esprit de coopération constructive, le Luxembourg souhaite faire les quatre recommandations suivantes :

1) Ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ;

2) Prendre des mesures efficaces pour prévenir et sanctionner les discours de haine et lutter contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle, l'âge, le handicap, l'appartenance ethnique et la religion ;

3) Redoubler d'efforts pour accroître la représentation des femmes aux postes de décision à tous les niveaux du secteur public et du secteur privé et pour combler l'écart salarial entre les femmes et les hommes ;

4) Adhérer à la Convention sur la réduction des cas d'apatridie de 1961.

Nous souhaitons plein succès à Chypre dans la mise en œuvre des recommandations du présent EPU.

Je vous remercie.

[167 mots – 1 minute 15 secondes]